

L'impossible cartographie du terrorisme

Didier Bigo

► **To cite this version:**

Didier Bigo. L'impossible cartographie du terrorisme. Cultures & conflits, L'Harmattan, 2005, pp.2-6.
hal-01020653

HAL Id: hal-01020653

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01020653>

Submitted on 8 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier BIGO

L'impossible cartographie du terrorisme

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Didier BIGO, « L'impossible cartographie du terrorisme », *Cultures & Conflits* [En ligne], Articles inédits, mis en ligne le 25 février 2005, consulté le 27 juin 2014. URL : <http://conflits.revues.org/1149>

Éditeur : Centre d'études sur les conflits

<http://conflits.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://conflits.revues.org/1149>

Document généré automatiquement le 27 juin 2014. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Creative Commons License

Didier BIGO

L'impossible cartographie du terrorisme

Le terrorisme n'existe pas : ou plus exactement, ce n'est pas un concept utilisable par les sciences sociales et la stratégie. En revanche l'usage du terme a une forte signification politique. Pour expliquer ce paradoxe apparent, il est nécessaire d'analyser les usages du terme terrorisme et leurs implications. Nous qu'adversaires en présence comme tiers, victimes, font du terrorisme une forme de conflit spécifique qui aurait sa propre unité et qui pourrait être analysé selon une grille de lecture géopolitique à travers le monde. Pourtant la diversité des logiques conflictuelles, des modalités d'action, des formes sociologiques d'insertion dans les sociétés et entre les États, empêchent semble-t-il de conserver le terme et de l'élever au niveau d'un concept ou même d'une notion commode. Loin d'expliquer, le terme de terrorisme embrouille les situations, les "polémisent" et doit être remplacé par d'autres notions qui, elles, permettront de mieux comparer et cartographier des phénomènes de violence politique recouverts par ce vocable.

Ceci peut paraître choquant et provocateur à l'excès. Après tout, le terme terrorisme à une forte valeur émotionnelle et symbolique pour tout un chacun. Le sens commun en fait une forme de violence s'attaquant à des individus innocents, le plus souvent par le biais d'attentats spectaculaires afin de paralyser, d'intimider tous les autres membres de la société ou de la communauté visée. Cette violence serait barbare, illégitime dans la mesure où elle s'en prendrait à des individus innocents, non concernés par le conflit et par ce qu'elle s'exercerait le plus souvent dans le cadre d'États qui permettent d'autres moyens d'expression que la violence pour faire connaître son opposition à la politique gouvernementale. Seulement le problème tient au caractère très partiel d'une telle "définition" et à son instrumentalisation fréquente, à des fins de politique intérieure ou de politique étrangère, par les États. Certes, certaines organisations clandestines luttant dans des États de droit par des moyens d'attentats dits aveugles (Ordine Nero en Italie avec la Piazza Fontana ou la gare de Bologne par exemple, les CSPPA en France avec les attentats de 1985 et 1986, les Galeries Lafayette et Printemps, Gibert, le RER, le magasin Tati rue de Rennes...) semblent en être l'incarnation, mais qu'en est-il des autres organisations clandestines qui frappent des individus symbolisant leur adversaire direct (la PIRA frappant les soldats anglais en Irlande du Nord, ETA contre la guardia civil au pays basque espagnol, Action Directe s'en prenant à l'ingénieur général Audran ou à Georges Besse) ? Comment séparer les innocents des autres ? Tout le monde est-il innocent ou personne ? L'anonymat et l'absence d'exercice de responsabilité peuvent-ils être des critères de différenciation ? L'attentat est-il véritablement un crime de guerre, voire un crime contre l'humanité ?

L'innocence des victimes est un critère délicat à l'utilisation. L'idée que le terrorisme terroriserait, intimiderait, outre son caractère tautologique, est quant à elle très douteuse. Les attentats, loin de terroriser, ont plutôt tendance à scandaliser, révolter, réaffirmer les solidarités avec les garants de l'ordre public ou à lasser des spectateurs blasés de violence télévisuelle, relativement indifférents. Le terrorisme ne terrorise pas. Il faut se méfier des étymologies faciles et de ce que l'on veut leur faire dire. En revanche, il fascine sans doute, comme d'autres formes spectaculaires de violence, provoquant ainsi des angoisses pouvant générer un imaginaire de l'insécurité qui placera le terrorisme parfois en tête des angoisses des Français devant la guerre nucléaire ou les conflits conventionnels. Mais il s'agit plus d'un imaginaire que d'une appréhension rationnelle d'un risque, le terrorisme ne représentant, même dans son acception la plus large que 0,2% de la criminalité. Il faut alors se demander si n'entre pas dans cet imaginaire des attentes morbides que l'on préfère taire et qui renvoient à la fascination quasi sacrée qu'exercent certaines formes de violence. Comme au théâtre, le terrorisme provoque mimesis et catharsis ; comme au théâtre il reconduit une distance entre les participants et les spectateurs que ces derniers n'oublient jamais, malgré les artifices, et qui explique pour beaucoup cette indifférence structurelle à l'engagement dans le combat qui fait échouer les

stratégies de mobilisation des adversaires : que ce soit l'organisation clandestine qui croit au grand soir, à la lutte de décolonisation ou le gouvernement qui en appelle à la défense des valeurs démocratiques. Cette indifférence des tiers à l'égard du conflit en cours, cette coupure entre les adversaires directs et les autres, est sans doute un des critères les plus significatifs pour caractériser l'originalité de l'exercice de la violence dite terroriste. C'est elle qui exacerbe la volonté des protagonistes directs que sont l'organisation clandestine et les pouvoirs publics, de se combattre et qui explique leur stratégie commune : rallier les indifférents à leur cause en délégitimant l'adversaire.

Or, ils pensent chacun qu'il existe un moyen efficace de délégitimer le combat de l'autre, c'est justement de l'appeler terroriste. En effet, le terme de terroriste devient entre les adversaires directs, une arme dans un combat symbolique au moins aussi important que le combat militaire au sens strict. Si l'on arrive à convaincre les tiers que l'autre est le terroriste, alors ils se mobiliseront sans doute en votre faveur, renversant ou approfondissant le rapport de force dissymétrique qui lie l'organisation clandestine et ses éventuels parrains aux pouvoirs publics d'un État donné. Essayant de s'appuyer sur le sens commun, on qualifiera sa violence de réponse à l'agression barbare et terroriste ou à l'oppression feutrée et permanente que subissent les tiers. C'est en leur nom que l'on combat l'autre. On voit à quel point l'usage du terme terroriste ne peut être neutre, il a une valeur polémique, "polémogène" : il sert plus qu'à qualifier, à disqualifier la violence de l'autre. Celui n'est plus humain, c'est un barbare, un sauvage, un "porc"... qui s'attaque à des innocents sans raison valable et qui doit donc être combattu sans merci, sans pitié, par toutes les méthodes. Ainsi la violence terroriste est définie d'une autre manière : c'est celle de l'autre, de l'adversaire, de l'ennemi du genre humain. A contrario, sa propre violence n'est qu'une réponse légitime à une telle agression. Le mécanisme accusatoire, lorsqu'il fonctionne bien, non seulement délégitime l'usage de la violence de l'adversaire, mais purifie, sanctifie la "réponse". Les États ont bien compris l'avantage qu'ils pouvaient tirer d'un tel mécanisme, et si les États de droit sont soucieux de ne pas en profiter pour criminaliser toute opposition, il n'en va pas de même pour certains gouvernements qui, usant eux-mêmes de la violence envers leur population, accusent leurs opposants armés d'être des terroristes et ont souvent le soutien d'autres États pour des raisons de géopolitique et d'intérêt bien compris. D'ailleurs, il est fréquent que les organisations ou leurs parrains incriminés, cherchent à se disculper et à retourner l'accusation contre les États. Les Brigades rouges, les Fractions armées révolutionnaires libanaises, le gouvernement libyen, ont tous fait des déclarations pour accuser à leur tour les États italiens, français ou américains d'être les "vrais" terroristes. Croire après cela à une définition objective du phénomène qui pourrait éviter de prendre parti (et de prendre parti pour le vainqueur du combat sur la légitimité, c'est à dire pas forcément le plus juste mais celui qui dispose des ressources les plus efficaces en matière de propagande et plus généralement de discours et de symbole à forte efficacité symbolique) relève d'une certaine naïveté, utilisée par certains en fonction d'intérêts politiques. Il faut donc admettre que le terme de terrorisme oscillera en fonction des options éthiques et politiques, non par mauvaise volonté, absence dommageable de consensus sur des valeurs, mais avant tout parce que son usage, à la différence de termes comme guérilla ou combattant, est une arme dans le combat politique et symbolique entre les adversaires.

Ainsi, si l'on comprend pourquoi les acteurs de la vie sociale usent spontanément du terme terroriste et pourquoi certains d'entre eux instrumentalisent à leur profit l'usage du terme à travers des définitions tautologiques, on pourra au moins s'en dégager tout en expliquant pourquoi le terme a fait fortune et n'est pas prêt de disparaître du langage malgré les mises en garde fréquentes faites par les sociologues et les stratèges quant à son aptitude à désigner clairement une forme particulière de conflit.

Si l'on devait brièvement signaler ce qu'il recouvre et rend confus, on pourrait distinguer premièrement les logiques "d'inversion" ou de "distanciation" par lesquelles une organisation clandestine se coupe du travail militant des partis politiques et croit que l'usage d'une violence spectaculaire aura par elle-même des vertus pédagogiques de mobilisation (propagande par exemple). Elle finit ainsi par vivre en monde clos, espérant s'imposer comme seul interlocuteur des pouvoirs publics et seul représentant des populations alors qu'elle tient un discours et a des

pratiques qui, immédiatement ou au cours du processus dynamique de la relation terroriste, en viennent à dénoncer le contraire de l'idéologie populaire dont ce discours se veut l'héritier et se retournent contre les acteurs de ce dernier encore plus fréquemment que contre l'adversaire désigné : Action directe, la RAF, les Brigades rouges en sont sans doute les incarnations les plus connues. Certains gouvernements peuvent aussi s'enfoncer dans cette logique face à un conflit qu'ils ne maîtrisent plus comme le montre ces derniers temps l'action du président Fujimori. Une seconde logique anime les organisations clandestines qui font partie d'une constellation où usage de la violence et usage du bulletin de vote sont considérés comme deux volets de la même stratégie. Si parfois l'organisation se coupe des légalistes et tombe dans le premier cas de figure, fréquemment le découplage est limité. La violence est alors tout à fait calculée, rationnelle. Elle vise à faire pression pour obtenir des concessions. Elle entre dans une logique de marchandage : l'IRA, ETA, le FLNC ou certains groupes dissidents palestiniens, adossés à des communautés qui les "comprennent" sans forcément les soutenir, savent user de ce type de violence calculée. Les pouvoirs publics des États de droit ont aussi parfois recours à ce genre de stratégie comme l'a montré l'exemple du GAL en Espagne, même si le secret est de ce côté-là de mise. Troisième logique, la plus originale sans doute, celle qui s'inscrit dans la transnationalisation du monde contemporain et qui permet à des groupes représentant des diasporas ou des communautés religieuses ou ethniques (palestiniennes, arménienne, kurdes, libanaises...) d'user d'une violence spectaculaire afin de faire connaître leur combat et de jouer directement sur la scène internationale. Il s'agit pour ces organisations d'entrer dans le jeu politique à l'échelon international et de perturber la diplomatie étatique traditionnelle en l'obligeant à prendre en compte ses revendications. Seulement, fréquemment, cette modalité d'action, est récupérée, parasitée par des gouvernements qui ont leurs propres objectifs. Seuls points communs sans doute de ces trois logiques qui les distinguent des luttes de minorités combattantes, c'est qu'elles sont fortement engagées dans une rivalité mimétique avec l'État malgré l'asymétrie de leurs positions de départ, qu'elles sont obligées d'être clandestines car elles ne contrôlent pas une zone territoriale, qu'elles sont plus tournées vers un combat symbolique visant à délégitimer l'adversaire que vers un combat militaire qui viserait à se substituer à lui par la force (même si les organisations clandestines prétendent qu'elles en sont capables), qu'elles théâtralissent leur violence beaucoup plus qu'elles n'en font un usage opérationnel, qu'elles sont incapables de mobiliser politiquement les tiers en leur faveur sauf dans de rares cas de stratégies du martyr réussies, qu'elles ont une dynamique d'action erratique et qu'elles sont souvent instrumentalisées, parasitées par des acteurs qui ont plus de ressources dans le jeu politique qu'elles.

Agréger ces logiques différentes surtout à l'échelle mondiale et vouloir en tirer des leçons est alors quasi impossible. Si l'on prend comme exemple la meilleure des cartographies du terrorisme produite par le gouvernement américain, nous aurons un exemple des difficultés et des pièges méthodologiques qui attendent l'analyste.

Chaque année le département d'État établit un document "Patterns of global terrorism" très bien informé, qui sous la conduite de leur ambassadeur spécialisé dans la lutte contre le terrorisme, produit des statistiques par aires régionales (on comptabilise les attentats à partir du lieu à partir du lieu où ils ont été commis dans une logique de victimisation), des statistiques par origine supposée des attentats sponsorisés par la liste des États terroristes (pour l'année 1990, la dernière parue à ce jour : Corée du Nord, Cuba, Iran, Irak, Libye, Syrie), une chronologie des incidents les plus significatifs de l'année et des organisations dangereuses, ainsi que la carte mondiale que nous reproduisons.

Considérant que le terrorisme est une classe particulière de violence qui regroupe les attentats, les assassinats, les prises d'otage motivées politiquement, celui-ci se retrouve sur toute la planète sans distinction des contextes politiques et idéologiques des différents États. Dès qu'une organisation commet des attentats contre un gouvernement en place, ceux-ci sont donc théoriquement recensés par le département d'État. La notion d'internationale renvoie elle à l'action d'organisations contre des intérêts étrangers au pays. En croisant ces deux critères, cela nous donne dans l'ordre de ce "palmarès" des pays victimes d'attentats internationaux : les actions des diverses factions palestiniennes ou libanaises pro-iraniennes contre Israël,

auxquelles on inclut semble-t-il certaines manifestations de rue du soulèvement palestinien de l'Intifada : les attentats d'ETA en Espagne lorsqu'ils frappent de intérêts étrangers ; les actions des services afghans contre les réfugiés sur le territoire pakistanais ; les actions militaires armées du Sentier Lumineux au Pérou contre les intérêts américains ; les actions du Cartel de Medellin contre le gouvernement colombien dans la guerre de la drogue lorsqu'elles détruisent des immeubles appartenant à des sociétés étrangères, ainsi que les actions des groupes de guérilla FARC, ELN, EPL ; celles du front patriotique Manuel Rodriguez contre les intérêts américains au Chili, les actions de la NAP et d'anciens partisans de Marcos contre les intérêts américains aux Philippines...

L'hétérogénéité de la liste est frappante : des organisations clandestines de quelques dizaines de personnes en plein processus d'inversion, coupées de tout mouvement social et luttant contre des États de droit côtoient des organisations appuyées par un mouvement politique nationalitaire et des organisations liées à des diasporas. Mais l'on trouve aussi dans la même liste des groupes de guérilla qui sont à même d'empêcher le gouvernement et son armée de pénétrer dans des zones complètes du territoire, sans parler d'actions de services secrets d'un État contre ses ressortissants à l'étranger. A part le fait d'avoir commis un attentats ayant produit des victimes, cette liste, mariage monstrueux de la carpe et du lapin, fait penser à certaines énumérations dadaïstes. Pourtant, ne nous y trompons pas, elle a un sens, une rationalité. Mais pas celle que le discours qui l'accompagne voudrait donner.

Au delà des critiques sur le caractère politico-idéologique d'une liste qui se veut positiviste et sans a priori, il faut comprendre qu'une telle carte en agrégeant des statistiques disparates de phénomènes différents de violence politique, en prenant une échelle qui utilise la délimitation d'État comme l'unité pertinente, en coloriant en rouge les pays victimes, génère chez le lecteur un sentiment de fascination et d'insécurité. Le terrorisme apparaît comme une menace omniprésente sur la planète et justifie une action déterminée de tous les gouvernements (quel que soit la nature de leur régime ?) sous la houlette des États Unis. C'est là sans doute le message qui doit passer. L'instrumentalisation effective des sentiments d'angoisse du public prime sur les autres caractéristiques. N'y voyons pas pour autant un calcul cynique ou un complot de ceux qui produisent ces statistiques et ces cartes qui recensent malgré tout des violences bien réelles mais plutôt l'engagement d'acteurs qui se servent de cet instrument qu'est l'artefact sémantique du terrorisme pour décrédibiliser globalement certaines formes de lutte politique impliquant l'usage de la violence. Or, si on peut l'admettre pour certaines organisations clandestines, qui sans aucun soutien se lancent dans l'aventure d'une contestation du pouvoir par des actions sanglantes, peut-on en faire autant pour des organisations qui luttent contre des systèmes iniques qui usent aussi de la violence d'État ? Peut-on mettre l'ANC en Afrique du Sud dans la même catégorie que les narcotrafiquants colombiens ou Action directe ?

Pour conclure, une cartographie du terrorisme international, dans son projet même, est lourde d'ambiguïté car elle agrège et homogénéise des données socio-politiques par trop différentes et ressortant de logiques contradictoires dans leurs dynamiques d'évolution. Comme tout phénomène d'agrégation, il est nécessaire de réfléchir sur la pertinence de la collection de faits recensés qu lieu de se laisser impressionner par le résultat. La cartographie est de plus mal adaptée pour rendre compte d'un phénomène aussi minoritaire, aussi marginal, et qui pourtant peut parfois prendre une dimension transnationale. Il faudrait sans doute une carte, au moins à l'échelle murale, où l'unité serait la ville dans laquelle ont eu lieu les attentats et non le pays (ce qui diminuerait sensiblement l'impression de danger) et surtout il faudrait soigneusement distinguer les différentes logiques d'actions en mettant l'accent sur leur champ particulier d'expression, souvent une seule région ou un seul État et ne conserver sur la carte mondiale que les logiques d'action transnationales d'un nombre limité d'organisations clandestines issues souvent de communautés diasporisées.

Pour citer cet article

Référence électronique

Didier BIGO, « L'impossible cartographie du terrorisme », *Cultures & Conflits* [En ligne], Articles inédits, mis en ligne le 25 février 2005, consulté le 27 juin 2014. URL : <http://conflits.revues.org/1149>

Droits d'auteur

Creative Commons License

Ce texte est placé sous copyright de Cultures & Conflits et sous licence Creative Commons.

Merci d'éviter de reproduire cet article dans son intégralité sur d'autres sites Internet et de privilégier une redirection de vos lecteurs vers notre site et ce, afin de garantir la fiabilité des éléments de bibliographie. » (voir le protocole de publication, partie « site Internet » : <http://www.conflits.org/index2270.html>).

Entrées d'index

Mots-clés : géographie, sociologie des conflits (polémologie), terrorisme